



30 mai 2021

À l'attention des directions et des conseils d'administration d'OH

## **Le gouvernement du Québec rend disponibles près de 700 logements vacants dans des HLM**

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, est fière d'annoncer que près de 700 logements présentement vacants dans des habitations à loyer modique (HLM) pourront être habités par des Québécois dans le besoin dont les revenus sont supérieurs au seuil actuellement en vigueur dans leur municipalité, grâce à une plus grande flexibilité dans l'application des règles.

Lors du récent congrès du Regroupement des offices d'habitation du Québec, la ministre Laforest s'était engagée à trouver une solution pour éviter que des logements demeurent vacants dans des HLM. Aujourd'hui, en plus de respecter son engagement, la ministre pose un autre geste concret pour augmenter rapidement l'offre de logements disponibles. D'ailleurs, c'est la première fois qu'un gouvernement agit en ce sens.

Cette annonce s'ajoute aux efforts successifs du gouvernement pour augmenter l'offre de logements et venir en aide aux Québécois, tels que :

- l'ajout de 100 M\$ pour la rénovation de plus de 500 logements dans des HLM à Montréal, dont certains sont barricadés depuis 2014;
- des investissements cumulés de plus 730 M\$ pour construire plus de 8 000 logements abordables et sociaux;
- un partenariat unique de 151 M\$ entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada, le Fonds de solidarité FTQ, Ivanhoé Cambridge et plusieurs autres partenaires pour ajouter 1 500 logements abordables au Québec;
- Citation
- « L'annonce d'aujourd'hui est majeure, voire historique dans le monde de l'habitation. En cette période où les besoins sont grands en habitation dans plusieurs régions du Québec, il est nécessaire de sortir des sentiers battus et de réfléchir autrement. Dès que j'ai été avisé de la disponibilité de certains logements, j'ai tout de suite pris les grands moyens pour corriger la situation. En faisant preuve de plus de flexibilité dans l'application des règles en vigueur, ce sont 700 logements vacants dans des HLM qui

pourront être habités par des personnes seules, par des familles, par des ménages dans le besoin. La situation à laquelle nous faisons face présentement est le résultat de l'inaction des gouvernements précédents, mais notre gouvernement, celui de la Coalition Avenir Québec, est là pour loger dignement et convenablement les Québécois. Nous travaillons sur plusieurs fronts et nous y arriverons. D'ailleurs, si vous êtes toujours à la recherche d'un logement, n'attendez plus et contactez votre office d'habitation ou la SHQ directement. »

- Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Faits saillants
- Le plafond de revenu déterminant les besoins impérieux (PRBI) correspond au revenu maximal déterminant l'admissibilité d'un ménage, selon sa composition et la région concernée, à un logement à loyer modique selon le Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique (RLRQ, chapitre S-8, r. 1).
- Plusieurs logements étaient vacants dans des HLM en l'absence d'une liste d'attente de ménages respectant le PRBI.
- Dans les municipalités où il y a une liste d'attente pour des logements, celle-ci sera respectée pour déterminer l'attribution. Dans les municipalités où il n'y a pas de liste d'attente, la plus grande flexibilité accordée aux critères de revenu (PRBI) permettra à des Québécois qui sont au-dessus du seuil en vigueur d'être logés dans ces logements.
- En plus d'accorder aux offices d'habitation la possibilité d'allouer près de 700 logements vacants situés dans des HLM, la ministre Laforest leur a aussi permis de réserver, dès maintenant, des logements privés en vue du 1er juillet.

Source : [Cabinet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation](#)

La Société d'habitation du Québec a informé le ROHQ que les offices recevront les directives sous peu.

L'équipe du ROHQ

